



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tabacs manufacturés

Question écrite n° 113955

Texte de la question

M. Manuel Valls souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le développement du marché des cigarettes aromatisées. Ces cigarettes, vendues à un prix relativement bas par rapport aux cigarettes traditionnelles, sont une nouvelle porte d'entrée vers le tabac pour les plus jeunes de nos concitoyens. Elles sont appréciées pour leur goût différent, leurs couleurs élégantes, leur packaging attractif. L'un des moyens les plus efficaces de lutte contre le tabac est de réduire la consommation précoce. Le développement dans les lycées de notre pays des « cigarettes bonbons » remet en cause la pertinence de tous les autres outils au moment où notre pays entend accroître ses efforts dans la lutte contre la dépendance au tabac. Dans ce cadre, il souhaite savoir quelles initiatives le Gouvernement entend lancer sur le sujet notamment auprès de la Commission européenne et en matière d'information.

Données clés

Auteur : [M. Manuel Valls](#)

Circonscription : Essonne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113955

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13182